REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 12 mai 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Munitions dans le petit lac: résultats de la première phase test d'inspection

Poursuivant son étude des munitions immergées dans le petit lac, l'Etat de Genève a entrepris des travaux d'investigation sur une première zone test de 1,5 km2. Menée entre décembre 2021 et avril 2022, la première phase a identifié 682 points magnétiques ou signaux par sonar. Les résultats des analyses des échantillons de munitions prélevés sur cette zone s'avèrent encourageants, tant d'un point de vue environnemental que sécuritaire.

Mises en œuvre par l'Etat de Genève à l'hiver 2021, les investigations de la première zone test, d'une surface de 1,5 km2, sont terminées. Cette phase a consisté, dans un premier temps, en un balisage par sondeur multifaisceaux, sonar à balayage latéral, suivi d'une analyse magnétométrique. Elle a mis au jour 682 points ou signaux magnétiques, allant de parasols à des caisses de munitions, en passant par des nasses à poissons.

Dans un deuxième temps, les recherches par un robot caméra sous-marin (ROV) se sont focalisées sur 14 zones susceptibles de fournir des échantillons de qualité, répondant tant au sonar qu'au magnétomètre. Parmi ces zones d'intérêt, deux secteurs ont été observés par des plongeurs professionnels qui ont remonté des munitions de différents calibres, certaines possiblement datées de 1962.

Comme pour tous les travaux de ce type en Suisse, elles ont été réalisées en collaboration étroite avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, soit armasuisse et le commandement DEMUNEX.

Sécurité et environnement

Les munitions observées et remontées présentent un risque d'explosion spontanée extrêmement faible. Le scénario d'une réaction en chaîne est également très peu probable. Qu'elles soient couvertes de sédiments ou non, intactes ou corrodées, les munitions immergées dans le secteur-test sont sans danger tant qu'elles restent à une profondeur constante et qu'elles ne subissent pas une contrainte ou percussion volontaire excessive.

En ce qui concerne la qualité de l'eau, des moules quagga et de l'eau ont également été prélevées à proximité des points relevés par le robot. Les premiers résultats analytiques de leur teneur en métaux s'avèrent bien en-dessous des normes de l'Ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du Département fédéral de l'intérieur et de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux). Ceci confirme les résultats d'analyses de 2021 réalisées sur le réseau brut de distribution

d'eau potable qui ont montré qu'aucune pollution ne pouvait être liée à des munitions immergées.

D'autres analyses en micropolluants organiques sont en cours.

La phase de balayage global du petit lac et l'intervention sur la première zone test sont désormais terminées. Les travaux d'acquisition de données reprendront à l'automne pour les prochaines phases.

Les prochaines recherches prévues permettront d'obtenir un cadastre desdites munitions et donneront des éléments tangibles quant à l'opportunité du retrait du matériel militaire et susceptible de répondre à la motion du Grand Conseil. Il s'agira ensuite, et le cas échéant, de concevoir un projet d'assainissement avant de le réaliser.

Calendrier des investigations pour 2022 et 2023

- Phase 2: étude sur deux autres zones de test comprenant des taux de sédimentation différents;
- Phase 3: étude détaillée sur les zones de test avec analyse des munitions, étude environnementale (eau, moules, sédiments, etc…);
- Phase 4: préparation du cahier des charges pour l'appel d'offres public avec précisions sur les techniques optimales définies sur les zones de test de tout le petit lac.

Dans le sillage de la Deuxième Guerre mondiale

Dans le cas du canton de Genève, on attribue ces dépôts à une entreprise privée, Hispano-Suiza, qui a immergé de 1940 à 1980, environ 150 à 1000 tonnes de diverses munitions. Leur typologie exacte sera déterminée grâce aux investigations menées actuellement par l'Etat de Genève. Le calendrier opérationnel défini doit aider à décider de la façon d'agir la plus adaptée et, au besoin, d'assainir le petit lac.

Pour plus d'informations

- Consultez la Foire aux questions (FAQ)
- Téléchargez les vidéos et images sous-marines des différentes étapes de la première phase test.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Jacques Martelain, Directeur de service, GESDEC, jacques.martelain@etat.ge.ch, T. 022 546 70 77.*

Pour l'actualité en lien avec les thématiques environnementales, suivez les réseaux sociaux GE-Environnement : Instagram Facebook et Youtube